Fiche 12. Cycle 3.

La quantité de déchets produite par les habitants de la commune de Monbac ne cesse d’augmenter. Chaque habitant produit environ 60 kilos de déchets de cuisine par an, et une tonne de ces déchets coûte 150 euros pour être collectée et traitée.

Question 5

Dans une commune voisine, une habitante ne peut pas bénéficier de l’attribution d’un lombri-composteur gratuit. Or, elle cultive un grand potager où elle épand chaque année 15 kg de lombricompost qu’elle achète au prix de 5 euros le kilo. Dans un magasin, elle a repéré un lombricomposteur à 150 euros (vers inclus).

Sachant qu’avec ses déchets de cuisine, elle produira 5 kg de lombricompost tous les 3 mois, lui conseilleriez-vous de l’acheter ? Pourquoi ?